

Les nouvelles de Romagné

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

FÉVRIER 2021



La sécurité, une préoccupation permanente

Le devoir d'une commune, c'est de protéger ses habitants et de leur assurer sécurité et tranquillité. Vivre serein est un droit pour chacun et c'est pour cette raison que la nouvelle équipe a fait de la sécurité une question importante. Elle a fait partie de notre projet électoral et nous avons déjà engagés plusieurs réflexions, même si nos moyens sont limités.

1. Circulation et sécurité routière

Concernant ce sujet, il y a tout d'abord un besoin de sécurisation des grands axes, en particulier la route départementale 812 et la D18 jusqu'à l'échangeur. Une concertation et une phase d'étude doivent être lancées avec le département, responsable de ces routes (on ne peut pas faire ce qu'on veut !). Ensuite, dans le bas du bourg, des potelets ont été installés pour éviter le stationnement sauvage sur le trottoir, qui gênait notamment la circulation des piétons et plus particulièrement les enfants et les jeunes utilisant les transports en commun. Au sujet des passages piétons, un devis est en cours pour en créer un nouveau dans le bas du bourg, entre le salon de coiffure et la boulangerie. De plus, tous les autres existants vont être remis en peinture pour une meilleure visibilité. Enfin, les deux radars pédagogiques installés l'an dernier sont toujours présents pour sensibiliser les automobilistes à la zone 30. Les premiers résultats sont plutôt encourageants car les excès graves sont rares (même si un seul excès est déjà de trop !). Pourtant, ils sont une minorité à respecter scrupuleusement la vitesse limitée, la majorité roulant entre 30 et 50 km/h. C'est pourquoi nous allons aussi engager une réflexion avec le département et étudier les aménagements possibles (comme pour les routes départementales, nous ne pouvons rien engager sans le Conseil départemental).

2. La sapinière

Comme vous le savez déjà, nous avons pris un arrêté de fermeture pour des raisons de sécurité. En effet, certains sapins sont vieillissants et malades et ont montré des signes de fragilité. Ce qui augmente les risques à la moindre tempête ou fort coup de vent. Un programme d'entretien est prévu : abattage des sapins malades et dangereux (prévu pour les mois de mai-juin prochain) et restructuration du ruisseau. Un aménagement boisé est à l'étude et une réflexion a été engagée avec la population et les riverains. En effet, le site étant classé, nous avons pour obligation d'effectuer un reboisement dans les cinq années après l'abattage.

3. La sécurité des bâtiments et des personnes

Depuis plusieurs années, la gendarmerie effectue des tournées régulières en particulier pendant les vacances. D'autres dispositifs sont intéressants à étudier comme « voisins vigilants » utilisés et mis en place à Laignelet ou dans un lotissement à Fougères. Une réflexion sur ce sujet sera aussi engagée dans les prochains mois. On ne peut apprécier un beau cadre de vie que si l'on s'y sent bien et en sécurité. Romagné reste un bourg calme malgré quelques problèmes, qu'ils soient liés à la circulation ou aux atteintes à la propriété (comme le

cambriolage). A nous tous de travailler ensemble pour trouver des solutions. C'est ce que la municipalité s'est engagée à faire.

Cécile Parlot
Maire

Jean-Claude Noël
1^{er} adjoint



Sommaire

Retrouvez notamment dans ce numéro :

Ma Commune page 2

- Monia Petit et Virginie Fernez : 2 nouvelles recrues à la mairie
- Le nouveau CCAS est installé

Ma Commune page 3

- La révision du PLU va entrer dans une phase plus concrète

Zoom sur page 3

- Romi Recyclage s'est installé à Romagné

Événement page 4

- Le téléthon 2020 a eu du succès

Deux nouveaux visages à la mairie

Du changement à la mairie avec le recrutement de deux nouvelles personnes. Monia Petit, tout d'abord, à l'accueil, remplace Bruno, présent parmi nous depuis près de 40 ans. Virginie Fernez, ensuite, est la nouvelle comptable et responsable des ressources humaines de la commune. Faisons connaissance avec toutes les deux.

Monia Petit

Être au service de la population

Pourquoi avoir choisi ce poste ?

J'ai 45 ans et j'ai exercé plusieurs métiers avant de venir à la mairie de Romagné. J'ai d'abord travaillé dans l'animation puis j'ai effectué une reconversion dans l'aide à domicile en tant qu'auxiliaire de vie. Avant de bifurquer vers l'administration et l'accueil.

J'ai suivi une formation Premicol (Préparation aux missions des collectivités territoriales), encadrée par le CDG 35 (Centre de Gestion). Elle est destinée aux personnes en reconversion professionnelle pour exercer des métiers dans la fonction publique, en particulier celui d'assistant de service à la population ou de secrétaire de mairie.

Quelles ont été vos motivations pour venir à Romagné ?

J'ai tout d'abord une expérience dans le domaine de l'administratif et de l'accueil du public. De plus, c'est un peu la suite logique dans mon parcours, étant au service de la population. Ensuite, c'est aussi pour moi un nouveau challenge et cela me passionne. Romagné est une commune dynamique, avec une

Virginie Fernez

Ressources humaines et comptabilité au service des communes

Virginie Fernez, quel est votre parcours avant Romagné ?

J'ai 48 ans, je suis mariée et mère d'une fille de 16 ans, et originaire du Nord-Pas de Calais. J'ai suivi mon mari pour son travail et nous avons passé 12 années dans la région lyonnaise. J'ai d'abord travaillé 8 années à la mairie de Condrieu, où je m'occupais des ressources humaines, de la comptabilité et des élections, puis à la Communauté de communes du Pilat Rhodanien. Mon mari a, ensuite, été muté à Fougères et nous nous sommes installés à Romagné. Là, j'ai exercé à la Communauté de communes de Saint-Aubin-du-Cormier puis à Fougères Agglomération et enfin à la Com Com de Val d'Île-Aubigné. Je ne m'occupais que des ressources humaines pour ces trois derniers postes.

Qu'est-ce qui vous a motivé à accepter ce nouveau challenge ?

Lorsque j'ai appris que Romagné créait le poste, j'ai tout de suite postulé car il me permettait d'utiliser toutes mes compétences en ressources humaines et en comptabilité (ma première formation). Mais au-delà de cet aspect technique, j'ai tout d'abord plaisir à retrouver une mairie à taille humaine (comme à Condrieu). Les Com com sont plutôt des grosses structures et j'avais très peu de contact avec les agents et les élus.

Ensuite, les ressources humaines sont toujours très intéressantes. Il faut

population en augmentation et de beaux projets comme le pôle socio-culturel. Je suis persuadée que je ne vais pas m'ennuyer dans ce poste.

Quelles sont vos premières impressions après plus d'un mois de présence ?

Je suis là depuis le 4 janvier et je suis très contente de mon choix. Les gens sont gentils et accueillants, je m'habitue vite à la commune. Mes premières impressions sont donc très positives.



régulièrement se mettre à jour et diversifier ses connaissances. La fonction est très large (ce n'est pas juste les bulletins de paie). Enfin, je connais bien le territoire, habitant à Romagné. Cette commune dynamique a été notre coup de cœur dès notre arrivée en Bretagne.

Quels sont vos objectifs ?

Il s'agit tout d'abord pour moi de venir épauler efficacement l'équipe en place. Ensuite de participer activement, à mon niveau, au développement de la commune, que ce soit avec le pôle socio-culturel, les structures liées à l'enfance (centre de loisirs, périscolaire, etc.) qui sont importantes ici ou aux missions liées à l'augmentation constante de la population. Le travail ne va pas manquer. C'est très enthousiasmant !

Le nouveau CCAS est installé

Suite aux dernières élections, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) s'est également renouvelé avant de poser les bases de ses missions pour les prochaines années à partir d'avril prochain.

Le Centre Communal d'Action Sociale ou CCAS exerce les compétences en matière d'action sociale en direction de la population du territoire. Il est toujours présidé par le maire et composé de six conseillers municipaux élus et de six habitants nommés par le maire, suite à un appel à candidature qui a eu lieu l'été dernier.



Des aides du CCAS sont possibles pour la cantine ou les mini-camps d'été

Des aides disponibles

Il anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune. A Romagné, il peut intervenir selon chaque situation pour des aides au paiement de la cantine scolaire et de la cantine du centre de loisirs, des aides aux voyages scolaires avec nuitées ou des aides au paiement des mini-camps du centre de loisirs de Romagné.

Afin d'évaluer votre éligibilité, vous devez remplir un dossier de demande d'aide sociale, disponible en mairie.

Le CCAS peut également accompagner des personnes en difficultés avec des aides alimentaires ou d'urgences. Pour cela, il faut aller en mairie et prendre rendez-vous avec Mme le maire.

Enfin, tous les ans le CCAS organise en janvier un après-midi récréatif pour les habitants de 75 ans et plus.

Le nouveau CCAS

Présidente : Cécile Parlot* (maire)

Vice-présidente : Zilpa Vilsalmon*
(4^{ème} adjointe)

Autres personnes élus :

- Pascal Mahé (3^{ème} adjoint)
- Isabelle Renault*,
- Anne-Cécile Renaud,
- Florian Coudray*,
- Serge Vannier* (conseillers municipaux).

Habitants de la commune :

- Yannick Coudray*, représentant des associations présentes dans le domaine de l'insertion
- Monique Bertin,
- André Come*,
- Janick Desroches*,
- Yvette Feuvrier,
- Chantal Lochet

* Nouveau membre

La révision du PLU va entrer dans une phase plus concrète

Par délibération n°2017/12-152 en date du 19 décembre 2017, le conseil municipal de Romagné a décidé de procéder à la révision du PLU (plan local d'urbanisme) sur le territoire communal. Faisons un point sur la question.

A quoi sert un PLU ?

Le PLU est un document de planification urbaine qui orchestre l'aménagement et l'organisation de l'espace : répartition entre les zones constructibles ou naturelles, entre les secteurs à vocation résidentielle, commerciale, industrielle, etc. Il doit assurer un déploiement équilibré, cohérent et durable de la ville de Romagné.

Pourquoi modifier le PLU ?

Le PLU est un document vivant qui doit s'adapter aux évolutions réglementaires et être en adéquation avec les projets portés par la commune. Pour Romagné, les objectifs sont de plusieurs ordres :

- Poursuivre le développement démographique

en compatibilité avec les dispositions du SCOT (schéma de cohérence territoriale) du Pays de Fougères.

- Assurer une urbanisation économe en foncier, dans une logique de développement durable.
- Rechercher des formes urbaines permettant une certaine densité tout en restant adaptées à la structure de la commune.
- Conforter le niveau de services à la population.
- Favoriser le développement des déplacements doux et préserver les éléments importants du patrimoine bâti et architectural.
- Réexaminer les emplacements réservés pour tenir compte des opérations d'urbanisation à venir.

Les prochaines étapes ?

Un registre est mis à la disposition du public en mairie aux heures et jours habituels d'ouverture. Il permet de recueillir toute demande ou question et sera ensuite transmis au commissaire enquêteur. De plus, tout au long de la procédure, vous serez régulièrement informés (par le journal et en mairie) et deux réunions publiques seront organisées. Enfin, il faut noter que le bureau d'étude qui nous accompagnera sur cette révision sera retenu au cours du 2^{ème} semestre 2021.



Le PLU, pour assurer un déploiement équilibré et cohérent de Romagné

Le gallo : patrimoine et lien entre les générations

Ni patois, ni dialecte, le gallo est l'une des deux langues historiques de la Bretagne avec le breton. Elle reste pratiquée au quotidien par 5 à 10 % de la population de Haute-Bretagne et comprise par le double. Néanmoins la population qui le parle est vieillissante et il devient urgent d'encourager sa sauvegarde. Et Romagné ne reste pas inactive.

Des noms en deux langues

Pour le pôle socio-culturel, il a été décidé que le nom des différentes salles sera donné dans les deux langues : français et gallo. Il nous paraît important de faire vivre notre patrimoine de manière concrète et au quotidien.

De plus, si vous souhaitez en savoir plus sur le gallo, n'hésitez pas à vous rendre à La Granjagoul, Maison du Patrimoine oral en Haute Bretagne, à Parcé. Espace d'expression de la culture populaire en milieu rural, elle organise de multiples animations sur le sujet.

Pour en savoir plus : www.granjagoul.fr

Du gallo à l'école Sainte Anne

L'école Sainte Anne s'est associée avec l'association Cllässiers* pour enseigner le gallo aux enfants. Deux classes (CE1 et CM1) ont intégré le dispositif. Il consiste à instaurer un rituel chaque matin : ¼ heure par jour pour s'initier au gallo, avec notamment la date, la météo, etc. Les enfants sont demandeurs et les CM1 ont même enregistré la météo en gallo, diffusée sur Billig Radio (www.billigradio.com).

L'objectif est de poursuivre cette expérience les prochaines années. Le gallo est en effet une belle

opportunité pour eux de découvrir leur patrimoine oral et enrichir leurs échanges avec leurs grands-parents.

*Cllässiers est une association de professeurs des écoles, de parents d'élèves et de spécialistes de la langue et de la pédagogie qui a pour objet de promouvoir l'enseignement du gallo dans les écoles primaires. Pour en savoir plus : www.cllassiers.bzh



Le gallo : un lien supplémentaire entre les grands parents et les petits enfants

Romi Recyclage s'est installé à Romagné

Monier Environnement (plus connu sous le nom de Romi Recyclage) est spécialisé dans la gestion des déchets industriels en vue de leur recyclage. Elle s'est implantée récemment à Romagné, dans la zone du Coudray.

Romi Recyclage maîtrise l'ensemble du processus, de la collecte au transport, en passant par le tri, le traitement et la valorisation des déchets : « Nous sommes ce qu'on appelait autrefois un ferrailleur, précise Didier Monier, son directeur général. C'est une société familiale qui existe depuis 1865 et nous sommes aujourd'hui la 7^{ème} génération ».



Romi, une nouvelle entreprise à Romagné

Elle emploie plus de 130 personnes, récupère plus de 200 000 tonnes de déchets par an et les sites de collecte et de recyclage sont répartis en Bretagne et dans les pays de la Loire, à la disposition des entreprises et des particuliers. La gestion et la valorisation des déchets est devenue une nécessité environnementale incontournable qui répond à une demande de développement durable. C'est une filière dynamique et en pleine évolution. Les types de déchets qui peuvent être traités et valorisés sont nombreux : ferrailles, métaux non ferreux, bois, DIB (déchets industriels banals), VHU (véhicules hors d'usage), cartons, papiers, plastiques.

Un site en développement

L'implantation à Romagné était envisagée depuis un certain temps. En effet, le site jouit d'une bonne situation, aux portes de Fougères et du nord du département. Il est ouvert à tous les habitants de la commune pour y déposer les déchets traités par Romi mais également pour y poser toutes les questions. Son responsable, Cédric Paysan, assure que tout est mis en œuvre pour limiter au maximum les nuisances sonores et visuelles, comme par exemple la mise en place de filets pour éviter l'envol des cartons. De plus, les déchets volatils et les déchets non recyclables sont entreposés à l'intérieur du hangar. Enfin, trois personnes y sont actuellement employées mais l'objectif est de croître rapidement pour atteindre 6 à 7 personnes.

Romi Recyclage - site de Fougères - Romagné
Produits traités : tous matériaux

Contact : Cédric Paysan

Tél. : 06 48 71 94 90

E-mail : cp@monier-environnement.com

Le contournement routier au nord de Fougères est lancé

Le Département d'Ille-et-Vilaine, Fougères Agglomération et Couesnon Marches de Bretagne ont engagé une réflexion sur un contournement routier au nord de Fougères et sur des liaisons cyclables. Le point sur ce projet.

Dans le but de réduire les nuisances dues au trafic, de sécuriser les mobilités dans les zones urbaines (en particulier les traversées de Lécousse et Fougères) et de s'adapter aux nouvelles mobilités du quotidien, le département a analysé six variantes de contournement au nord de Fougères.

Une première phase de concertation avec le public, permettant à chacun de s'informer et de s'exprimer, a eu lieu début 2021. Elle a proposé une exposition dans les mairies ouverte à tous, une réunion publique et des ateliers thématiques.

D'autres phases de concertation permettront d'associer les citoyens à différents stades d'avancement du projet. Vous pourrez participer à des ateliers, à des réunions publiques (sur place ou à distance) et un site web vous permettra de publier votre avis, sur la base des documents fournis et des contributions déposées par d'autres personnes.

Pour en savoir plus et obtenir les informations nécessaires à cette concertation (formulaire disponible, informations sur les ateliers, dates de la concertation, etc.) :

<http://www.ille-et-vilaine.fr/contour-fougeres>.



La réflexion est lancée pour un contournement nord de Fougères et des liaisons cyclables

En bref

Le recensement est reporté

Dans le contexte d'épidémie de Covid-19, l'Insee a décidé de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022. Les conditions ne sont en effet pas réunies pour réussir un travail de qualité. La collecte des données sur le terrain entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants. Et, même si ceux-ci sont courts et limités, ils sont difficilement compatibles avec la situation sanitaire. Nous vous tiendrons informés au moment de la relance de cette campagne.

Réseau d'assainissement : les travaux s'achèvent

Au moment de la publication du journal, la RD 812 à la sortie du bourg a été remise en circulation. En effet, les travaux effectués ont permis la pose d'une conduite pour le tout à l'égout (environ 40 foyers vont pouvoir être raccordés au réseau collectif). Merci pour votre patience.

De plus, nous vous rappelons que le Syndicat d'assainissement de Romagné-Saint Sauveur (à l'initiative de ces travaux) a été dissous et ses compétences transférées à Fougères Agglomération (selon les obligations de la loi NOTRe). Pour toute information : <http://fougeres-agglo.bzh/content/assainissement-non-collectif-1>

Listes électorales : n'oubliez pas de vous inscrire

La date du 31 décembre n'est plus impérative. Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année.

Vous devez vous inscrire au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin. Pour certaines situations seulement (français atteignant 18 ans, déménagement, droit de vote recouvré, majeur sous tutelle, etc.), l'inscription est possible jusqu'au 10^{ème} jour précédant le 1^{er} tour de scrutin. A noter : les élections départementales et régionales, initialement prévues au mois de mars, sont reportées aux 13 et 20 juin 2021.

Si vous souhaitez vous inscrire ou signaler votre nouvelle adresse, vous pouvez utiliser le site en ligne www.service-public.fr (attention, cette démarche est gratuite, n'utilisez aucun autre site privé et payant) ou vous rendre à la mairie. N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité en cours de validité ou expirée depuis moins de 5 ans, justifiant de la nationalité française (ou passeport ou carte d'identité d'un pays membre de l'Union Européenne) et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau, d'électricité, de gaz, bulletin de salaire, quittance de loyer non manuscrite ou avis d'imposition).



Le Téléthon a eu du succès

Malgré la pandémie, le Téléthon a connu un certain succès. L'équipe a récupéré 596,45 € de dons chez les commerçants des trois communes (Romagné, Saint-Sauveur-des-Landes et Saint-Hilaire), 485 € de e-dons en ligne, 400 € avec la vente de 200 pinces masques et 355 € grâce à la course du muscle faite par les enfants de l'école Frédéric Ozanam de St Sauveur (soit un total de 1 837 €).

L'opération s'est ensuite poursuivie avec le dépôt des piles usagées dans les écoles ou les mairies jusqu'au 15 janvier. Elle a permis de collecter 137 kg de piles qui ont été déposés le 6 février à la Jardinerie France Rurale à Fougères, en présence de Christiane Vincent responsable du Téléthon pour le pays de Fougères. Grâce à l'engagement bénévole de Delphine Raymond, gérante du magasin Terre de Fougères, plusieurs fûts de la société Batri-box, partenaire du Téléthon, ont été remplis pour l'opération « 1 pile = 1 don ».

Un très bon résultat

De plus, les trois communes ont voté au conseil municipal de janvier une subvention exceptionnelle de 300 €, car il n'y a pas eu de dépenses en 2020 pour le Téléthon (mise à disposition des salles, etc.). Enfin, une association souhaitant se dissoudre a décidé de verser le solde de sa trésorerie au Téléthon (329 €).

Ainsi, la collecte 2020 sera à la hauteur des meilleures années. Un grand merci à tous ceux qui participent localement à la réussite de l'événement et qui n'ont pas baissé les bras.



137 kg de piles déposés au magasin Terre de Fougères pour le Téléthon



Pas d'agenda pour ce numéro

Compte tenu des incertitudes liées à la crise sanitaire et des très nombreuses animations annulées, nous ne publions pas d'agenda dans ce numéro. N'hésitez pas à consulter le site internet de la mairie, régulièrement mis à jour.

Les Nouvelles de Romagné - Février 2021

Directeur de la publication : Cécile Parlot, maire de Romagné
Rédaction : B-Content
Maquette : Studio Bigot
Mise en page et impression : Arc en Ciel Imprimeurs - Lécousse
Mairie : 17 rue Nationale - 35133 Romagné
Tél. : 02 99 98 81 11
Courriel : mairie@romagne35.com
www.romagne35.com